Projet de dossier

Crise, pauvreté et modèles sociaux

La crise que nous vivons, d'une gravité exceptionnelle, est loin d'être achevée. Dès les premiers signes, les débats ont commencé, des éléments d'analyse nombreux et variés ont été accumulés. La crise apparaissait financière et économique. Ses effets de destruction d'emploi ont été évidemment soulignés. Mais le recul nécessaire – et la disponibilité des données indispensables – ont longtemps manqué. Aujourd'hui, le temps de la synthèse et d'une réflexion plus au fond est peut être venu. Les forces et les faiblesses des analyses pratiquées « à chaud » doivent être évaluées. Peut-être peut-on mieux identifier maintenant quels renouvellements de l'analyse, quelles reconstructions des systèmes de protection sociale et d'emploi seront dans l'avenir possibles et nécessaires.

Au delà des premières évidences sur les manifestations spéculatives et monétaires de cette crise, sur le rôle des déséquilibres économiques et financiers au plan international, sur la montée en puissance des NPI sur les marchés mondiaux, sur les limites de la gouvernance européenne en particulier de sa gouvernance monétaire et budgétaire, le besoin se fait sentir d'analyses centrées sur les dimensions sociales de la crise, dans ses origines comme dans ses conséquences profondes sur le futur. On souligne aujourd'hui que les effets sur le système d'emploi, la protection sociale, la pauvreté et la développement humain pourraient être de longue durée. Pourtant, les débats ont jusqu'à présent exploré prioritairement les aspects financiers, économiques et budgétaires. L'emploi n'a pas été absent bien entendu de ces débats. En France, le débat sur les retraites associe étroitement débat sur la rigueur et question sociale. A cette exception près, les dimensions sociales et de long terme de la crise n'ont pas été vraiment analysées, à l'image sans doute d'une Europe sociale de peu d'existence. Beaucoup admettent pourtant que la crise témoigne d'une remise en question des fondements mêmes des modèles sociaux en particulier européens. Le constat des évolutions récentes d'un partage de la valeur ajoutée défavorable aux revenus salariaux, de la concurrence que les pays à faible protection sociale font porter sur les systèmes avancés, de la montée des inégalités sociales, des fragilités des modèles sociaux occidentaux et européens, ce constat mérite des analyses fines, un débat approfondi, afin de mieux fonder les voies d'un renforcement ou d'une reconstruction des systèmes de protection sociale, aujourd'hui très fragilisés. Quels seront les effets de la crise à terme, sur l'avenir de ces modèles sociaux et des systèmes d'emploi ? Survivront-ils, quelles adaptations devront-ils intégrer, peuvent-ils poursuivre sur les mêmes fondements qui étaient les leurs au cours des Trente Glorieuses ?

Cette exploration pourrait privilégier deux dimensions :

- d'une part il ne s'agit évidemment pas de s'arrêter aux effets de court terme de la crise, mais de tenter d'identifier quelles traces de longue durée celle-ci laissera sur son passage. La profondeur de la crise exige bien que le regard porte sur une temporalité longue. Il s'agit d'interroger la fragilité des modèles sociaux, pour l'essentiel toujours nationaux dans leurs fondements, dans la situation contemporaine de globalisation, qui reste financière, économique, et très peu sociale. Bien entendu, les enseignements de l'Histoire peuvent ici être mobilisés.
- D'autre part, les aspects comparatifs, la retranscription d'expériences étrangères, un regard hors des frontières de l'Hexagone, tant du point de vue de l'analyse des débats menés ailleurs qu'à celui de l'observation des réalités économiques et sociales des divers marchés du travail nationaux et systèmes de protection sociale en vigueur… Il s'agit évidemment d'un regard sur l'Union Européenne et ses pays membres, également d'un regard sur les pays industrialisés

(OCDE), sur les Nouveaux Pays Industrialisés … En particulier il faut sans doute reprendre tout ce qui a pu être dit dans les vingt ou trente dernières années, sur les succès économiques de tel ou tel modèles sociaux nationaux, et leurs capacités à assurer simultanément protection sociale et flexibilité. La crise actuelle en souligne cruellement les limites. Remet-elle en question les conclusions de toutes ces analyses comparatives passées, et les typologies de modèles sociaux élaborés sur leurs bases ?

Socio-économie du travail se propose de constituer un dossier sur ces questions. Les propositions d'articles seront les bienvenues. Bien entendu les propositions n'ont pas à couvrir toutes les dimensions d'un programme aussi vaste. L'essentiel est qu'elles lui apportent quelques matériaux utiles. Bien entendu également, toutes les propositions seront soumises individuellement à nos procédures d'évaluation habituelles.

Les textes soumis sont à remettre le **6 septembre 2010** au plus tard.

La rédaction de *Socio-économie du Travail*

Consignes aux auteurs

La revue publie en français ou en anglais.
Le volume de l'article ne doit pas excéder vingt à trente pages dactylographiées (2 400 signes par page).

La proposition d'article doit être accompagnée de :

- Titre et résumé (6 lignes maximum) en français et en anglais
- Identification et coordonnées des auteurs (adresses : professionnelle publiable, et personnelle non publiée)

La soumission se fait par l'envoi d'une version électronique adressée à
ismea.socioeco@univ-paris1.fr
Les propositions sont examinées par le comité de rédaction puis soumises à avis de deux référés anonymes.